



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA) EXERCICE 2018

Responsable

AVOMO ASSOUMOU Paule épse KOKI
Directeur Général.

RAPPORT AU 31 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| NOTE EXPLICATIVE | 3 |
| RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE | 5 |
| PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DE LA CCAA | 8 |
| CONTEXTE D'EXECUTION DES SOUS-PROGRAMMES | 10 |
| SYNTHÈSE DES RESULTATS PAR SOUS PROGRAMME (2015 - 2018) | 12 |
| ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES | 17 |
| SOUS-PROGRAMME I : AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE | 18 |
| PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME I | 19 |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME I | 20 |
| PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME I EN 2018..... | 21 |
| SOUS-PROGRAMME II : AMÉLIORATION DE LA SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE AU CAMEROUN | 22 |
| PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME II | 23 |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME II | 24 |
| PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME II EN 2018..... | 25 |
| SOUS-PROGRAMME III : DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN ET EXPLOITATION DES AÉROPORTS | 26 |
| PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME III..... | 27 |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME III..... | 28 |
| PERFORMANCES GLOBALES DU SOUS-PROGRAMME III EN 2018 | 29 |
| SOUS-PROGRAMME IV : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL | 30 |
| PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME IV | 31 |
| CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME IV | 32 |
| PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME IV EN 2018..... | 33 |
| PROJETS RÉALISÉS/EN COURS SUR LES AÉROPORTS EN 2018 | 34 |
| RÉALISATIONS FINANCIÈRES | 36 |
| A- RECETTES..... | 37 |
| B- DEPENSES..... | 38 |
| ÉVOLUTION DU TRAFIC AÉRIEN (2016-2018) | 40 |
| MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS-VOLET AÉRIEN (PDST) | 42 |
| REPARTITION DU PERSONNEL (TECHNIQUE ET NON TECHNIQUE) AU 31 DÉCEMBRE 2018 | 45 |
| BILAN ET PERSPECTIVES 2019 | 47 |
| ANNEXES – PHOTOS ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2018 | 52 |



NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. En effet, la budgétisation par programme recommande l'allocation des crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance pertinents.

Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des Administrations (PPA), élaborés annuellement par les Ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances.

Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP).

Les RAP prévus par l'article 22 de la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques sont ainsi rendus à leur cinquième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA des exercices N-1.

Ainsi, il est question pour les Départements ministériels et Etablissements publics de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de mise en œuvre du budget en mode programme.

Le présent Rapport Annuel de Performance de l'Autorité Aérienne pour l'exercice 2018 est décliné ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2018;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2018;
- Les performances financières ;
- Les projets mis en œuvre sur les aéroports ;
- Bilan et perspectives.



RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

DSCE. Les orientations stratégiques nationales s'articulent autour de la vision à long terme (2035), dans laquelle s'inscrit la stratégie de croissance et d'emploi, qui couvre la première décennie de ladite vision.

Pour renforcer la reprise économique amorcée depuis une décennie et l'asseoir durablement, le Gouvernement a élaboré une vision partagée du développement au Cameroun à l'horizon 2035. Elle se formule ainsi qu'il suit : « Le Cameroun : Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». La volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité intègre quatre objectifs généraux à savoir :

- (i) Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- (ii) Devenir un pays à revenu intermédiaire ;
- (iii) Atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé et ;
- (iv) Renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Les dix premières années de la vision à long terme seront centrées sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Il vise en conséquence à :

- (i) Porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ;
- (ii) Ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et
- (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.

Pour atteindre les objectifs sus-évoqués, le Gouvernement a mis en œuvre, de manière cohérente et intégrée :

- (i) Une stratégie de croissance,
- (ii) Une stratégie d'emplois, et
- (iii) Une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'Etat.

Certains éléments fondamentaux et transversaux ont été considérés comme clés et essentiels pour la mise en route de la stratégie :

- (i) Relever progressivement de 20 à 30% (à l'horizon 2020) la part de l'investissement public dans les dépenses totales de l'Etat ;
- (ii) Affecter des ressources massives aux grands projets afin de trancher avec le saupoudrage généralisé de l'investissement public ;
- (iii) Procéder à des allègements importants sur les procédures de passation des marchés ; et
- (iv) Élargir les options de politique économique en activant notamment toutes les possibilités d'usage de la politique monétaire.

Convaincu du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable par la compétitivité que leur bonne qualité génère, le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie.

Transports. Les autorités sont conscientes qu'avec l'atteinte du point d'achèvement, le secteur des transports est appelé à déployer une nouvelle approche stratégique qui intègre à la fois, les contraintes du monde moderne en perpétuelle mutation et les niveaux réels de consommation, ainsi que les exigences et sollicitations des populations les plus démunies. Par ailleurs, la situation géostratégique du Cameroun dans le Golfe de Guinée et dans la sous-région Afrique-Centrale, lui impose de se doter des politiques lui permettant de mieux cerner l'évolution et la dynamique des échanges tout en s'arrimant aux

exigences de la mondialisation. Cette volonté politique exprimée de faire du Cameroun un carrefour des échanges en Afrique Centrale est cependant appelée à se déployer dans un contexte de concurrence exacerbée entre les pays de la sous-région, avec en toile de fond le spectre de la crise économique internationale.

Ainsi, le système des transports devra se fonder sur les atouts indéniables du pays afin de contribuer efficacement à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Une approche multimodale sera systématiquement privilégiée, afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins.

Aviation civile. Les priorités d'intervention concernant le sous-secteur aéroportuaire sont entre autres:

- la poursuite de la réhabilitation et la sécurisation des aéroports internationaux et ;
- la certification des aéroports domestiques.

La CCAA, en tant qu'organisme public joue un important rôle de soutien de l'action gouvernementale en matière d'aviation civile. Les activités dans le domaine de l'aviation civile au Cameroun sont régies par la Loi N° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile qui fixe :

- L'organisation de l'exercice des activités de l'aéronautique civile ;
- La promotion de la libre concurrence et la participation de l'initiative privée ;
- La garantie d'une utilisation rationnelle et efficace de l'infrastructure aéronautique et de l'espace aérien.



PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DE LA CCAA

Conformément au Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 qui organise et fixe les modalités de fonctionnement de l'Autorité Aérienne, la CCAA est établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, dont le rôle est d'assurer l'administration et la gestion de l'aviation civile, et participer en tant que de besoin à l'élaboration et à l'exécution de la politique de l'Etat en la matière.

A ce titre, elle est chargée notamment :

- De la planification du développement aéroportuaire, en collaboration avec les autres administrations et organismes compétents ;
- De l'organisation et de la gestion de l'espace aérien national, en collaboration avec les autorités militaires compétentes ;
- De la mise en œuvre de la politique de l'aviation civile nationale et communautaire, notamment de la réglementation et du contrôle de l'aviation civile, en matière de sécurité, de sûreté et d'économie ;
- De la négociation, en collaboration avec les autres administrations concernées, des accords dans le domaine de l'aviation civile, à soumettre à la sanction du Gouvernement ;
- de la gestion du portefeuille des accords signés par le Cameroun dans le domaine de l'aviation civile, et du suivi des relations avec les organisations régionales et internationales, notamment l'Autorité Africaine et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC), l'Agence Régionale de la Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ARSA-AC), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), l'Organisation de l'Aviation Civile internationale (OACI), l'Union Internationale des télécommunications (UIT) ;
- Du respect des règles de concurrence dans l'exercice des activités aéroportuaires et du transport aérien ;
- De la gestion du patrimoine aéronautique et du spectre des fréquences aéronautiques ;
- De la régulation et de la supervision économique de l'ensemble des activités aéronautiques ;
- De la gestion du patrimoine aéronautique ;
- De la participation à l'élaboration et au suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'aviation civile ;
- De la coordination de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile au Cameroun ;
- De la diffusion de l'information aéronautique ;
- De l'entretien des infrastructures aéroportuaires non-concédées ;
- De la supervision de la sécurité des vols et des services de la navigation aérienne ;
- De la notification aux usagers des normes internationales applicables ;
- De l'élaboration et de la mise à jour des programmes nationaux de sécurité et de sûreté de l'aviation civile, en collaboration avec les administrations et autres organismes concernés ;
- De l'évaluation du niveau de la menace contre l'aviation civile et de l'instruction des mesures appropriées pour y faire face ;
- Le cas échéant, de l'exploitation des services et installations aéronautiques ;
- De toute autre mission à lui confiée par les pouvoirs publics dans tout autre domaine relatif à l'aviation civile.



CONTEXTE D'EXECUTION DES SOUS-PROGRAMMES

Pour mener à bien ses missions et améliorer sa performance en 2018, la CCAA a dû prendre en compte les attentes suivantes du gouvernement, de l'OACI, des organismes de l'aviation civile et du public. Il s'agit notamment de :

| Attentes du Gouvernement et des politiques publiques | Attentes de l'OACI, des partenaires de l'aviation civile et du public |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en œuvre du Programme National de Sécurité (PNS) ; 2. La certification des aéroports internationaux (au moins Yaoundé-Nsimalen en 2018) ; 3. La sécurisation des aéroports au regard du contexte des menaces terroristes que traverse le Cameroun et le monde en général ; 4. La collaboration étroite avec le BIR dans les activités opérationnelles de sûreté ; 5. La certification de la compagnie nationale « CAMAIR-CO » dans le cadre de ses activités liées à son plan de relance. | <ol style="list-style-type: none"> 1. L'OACI impose l'augmentation du taux de mise en œuvre des mesures de sécurité effectif de 60,27% à 70% ; 2. La préparation de l'audit de sûreté de l'OACI programmé en début 2018 ; 3. Certification AVSEC du Centre de Formation de Douala en 2018 ; 4. Les pays-tiers demandent la signature d'accords aériens afin d'augmenter leurs services aériens vers le Cameroun ; 5. La poursuite de l'élaboration de la réglementation du secteur des drones pour le public qui en fait de plus en plus la demande ; 6. L'augmentation de l'offre de transport aérien, de qualité et de sécurité sur le réseau domestique. |

Afin d'atteindre ses objectifs, la CCAA a décliné sa stratégie autour de **trois sous-programmes opérationnels** et **un sous-programme support** intitulés comme suit :

- Sous-Programme 1 : Amélioration de la Sécurité de l'Aviation Civile au Cameroun, dont l'objectif est d'améliorer le taux de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de 60,27% à 80% à l'horizon 2020 suivant le référentiel de l'OACI ;
- Sous-Programme 2 : Amélioration de la Sûreté de l'Aviation Civile au Cameroun, dont l'objectif est de porter de 63,28% à 80% à l'horizon 2020 suivant le référentiel de l'OACI ;
- Sous-Programme 3 : Développement du transport aérien et Exploitation des aéroports, dont le double objectif est d'une part d'améliorer quantitativement et qualitativement le transport aérien au Cameroun de 2,5% en 2017 à 8% à l'horizon 2020 et d'autre part d'améliorer la desserte domestique par voie aérienne en augmentant le taux de variation mouvements cumulés d'aéronefs de 4% en 2017 à 8% en 2020 sur toutes les plateformes aéroportuaires du Cameroun.
- Sous-Programme 4: Gouvernance et appui institutionnel de la CCAA, dont l'objectif est d'améliorer la coordination efficace et efficiente des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des sous-programmes opérationnels avec comme impacts :
 - L'amélioration du taux d'exécution des investissements à 90% à l'horizon 2020,
 - L'amélioration du taux d'exécution des activités programmées au taux global de 90% et enfin ;
 - Atteindre un ratio de 65% des ressources humaines techniques en 2020 et évoluer ensuite vers un taux de 70%.



**SYNTHESE DES RESULTATS PAR SOUS PROGRAMME
(2015 – 2018)**

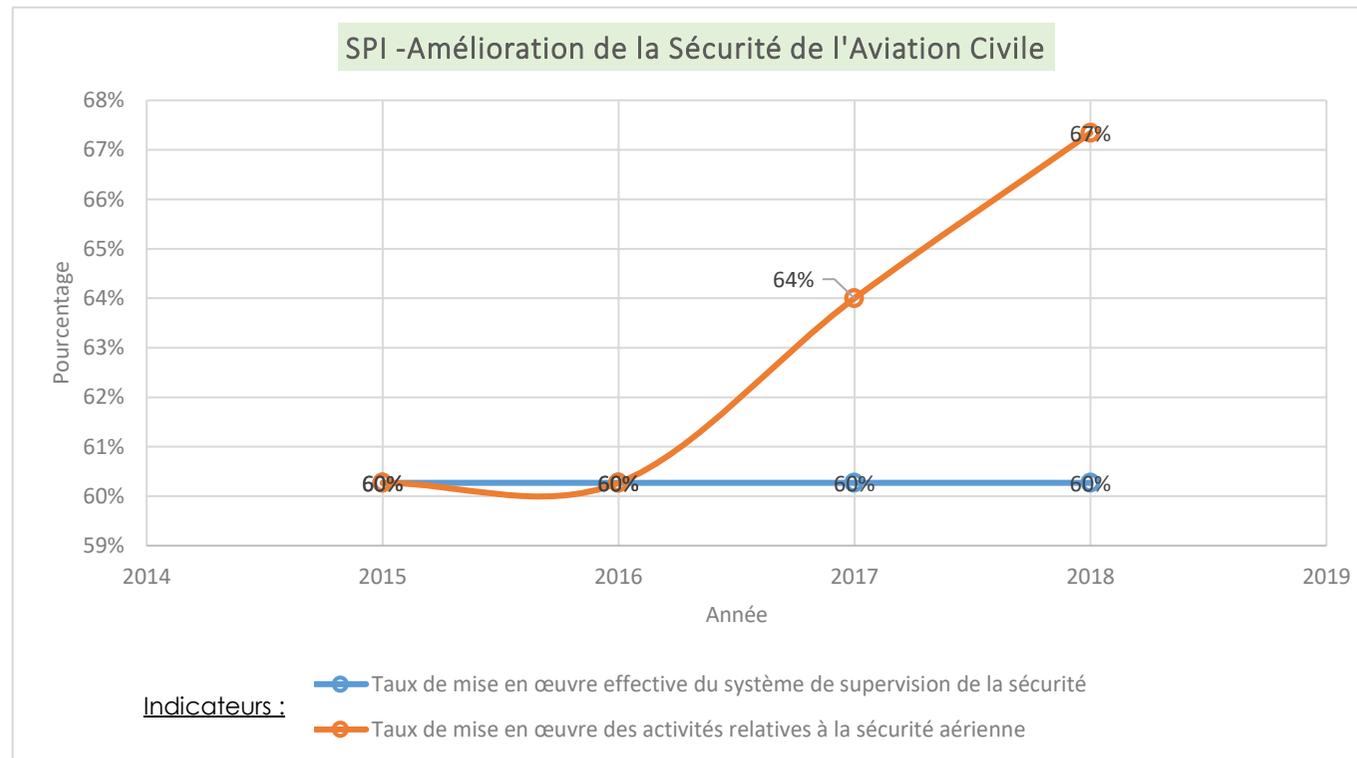


| Codes | Sous-programmes | Objectifs du Sous-Programme | Indicateurs | Valeur réelle | | | | Source | Formule |
|-------|---|--|--|---------------|-------|--------|--------|------------------|--|
| | | | | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| 1 | Amélioration de la sécurité de l'aviation civile au Cameroun | Accroître la conformité de la sécurité aux normes et pratiques recommandées par l'OACI | Taux de mise en œuvre effective du système de supervision de la sécurité | 60,27% | ND | ND | ND | OACI | $EI(\%) = \frac{\text{number of satisfactory PQs}}{\text{total number of applicable PQs}} \times 100$ EI=Effective Implementation PQs= Protocol Questions |
| | | | Taux de mise en œuvre des activités relatives à la sécurité aérienne | 60,27% | ND | 64% | 67,34% | DSA | (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) *100 |
| 2 | Amélioration de la sûreté de l'aviation civile au Cameroun | Accroître la conformité de la sûreté aux normes et pratiques recommandées par l'OACI | Taux de mise en œuvre effective d'un système de supervision de sûreté de l'aviation civile | 52,15% | ND | ND | 68,85% | OACI | $EI(\%) = \frac{\text{number of satisfactory PQs}}{\text{total number of applicable PQs}} \times 100$ EI=Effective Implementation PQs= Protocol Questions |
| | | | Taux de conformité du système de sûreté aux normes et pratiques recommandées par l'OACI | 63,38% | ND | ND | 70,96% | OACI | $EI(\%) = \frac{\text{number of satisfactory PQs}}{\text{total number of applicable PQs}} \times 100$ EI=Effective Implementation PQs= Protocol Questions |
| 3 | Développement du transport aérien et Exploitation des aéroports | Améliorer quantitativement et qualitativement le transport aérien au Cameroun | Taux moyen d'accroissement du trafic aérien | ND | ND | 2,5% | 5% | Statistiques DTA | Moyenne (%Pax, %Fret, %Satisfaction usagers) |
| | | Contribuer à l'augmentation de l'usage des aérodromes domestiques | Taux de variation des mouvements cumulés d'aéronefs | -10,59% | 8,97% | 11,35% | 13,35% | Statistiques DTA | Nombre cumulés des mouvements d'aéronefs sur les aéroports domestiques par rapport à l'année précédente. |

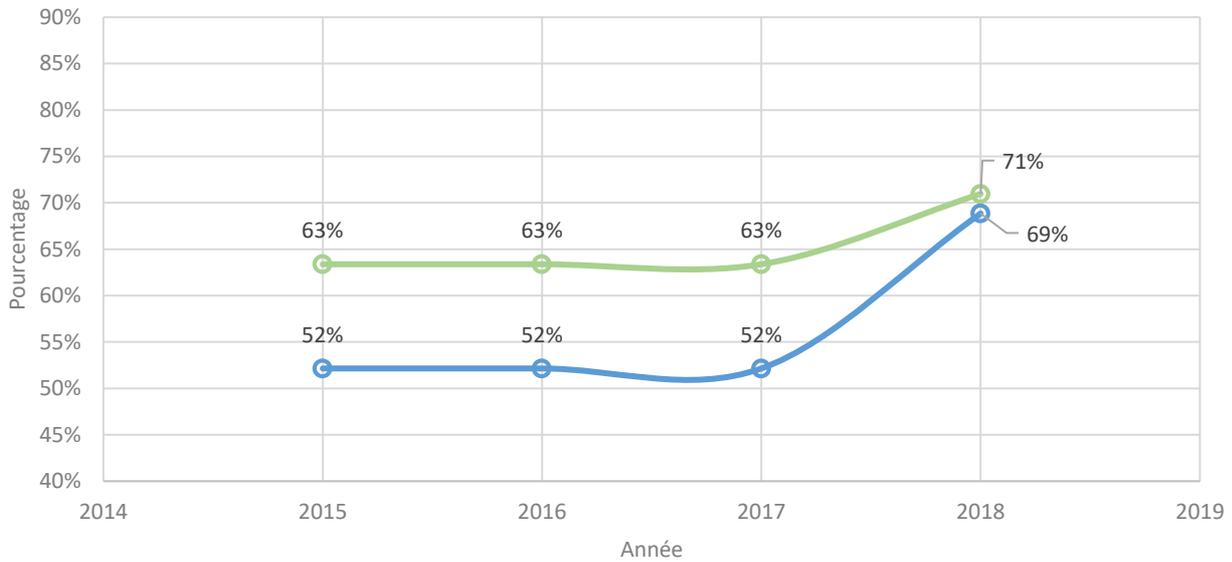


| | | | | | | | | | |
|---|-------------------------------------|--|--|--------|--------|--------|--------|--|--|
| 4 | Gouvernance et appui institutionnel | Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des sous-programmes | Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CCAA | 54,67% | 56,54% | 64,00% | 71,99% | Logiciel suivi du budget | (Nombre d'activités budgétisées réalisées / Nombre total des activités budgétisées) x100 |
| | | | Proportion des ressources humaines techniques | 39% | 40% | 54,08% | 65,14% | Rapport sur les ressources humaines de la CCAA | (Nombre de personnel technique/effectif global) x100 |

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS PAR SOUS-PROGRAMME



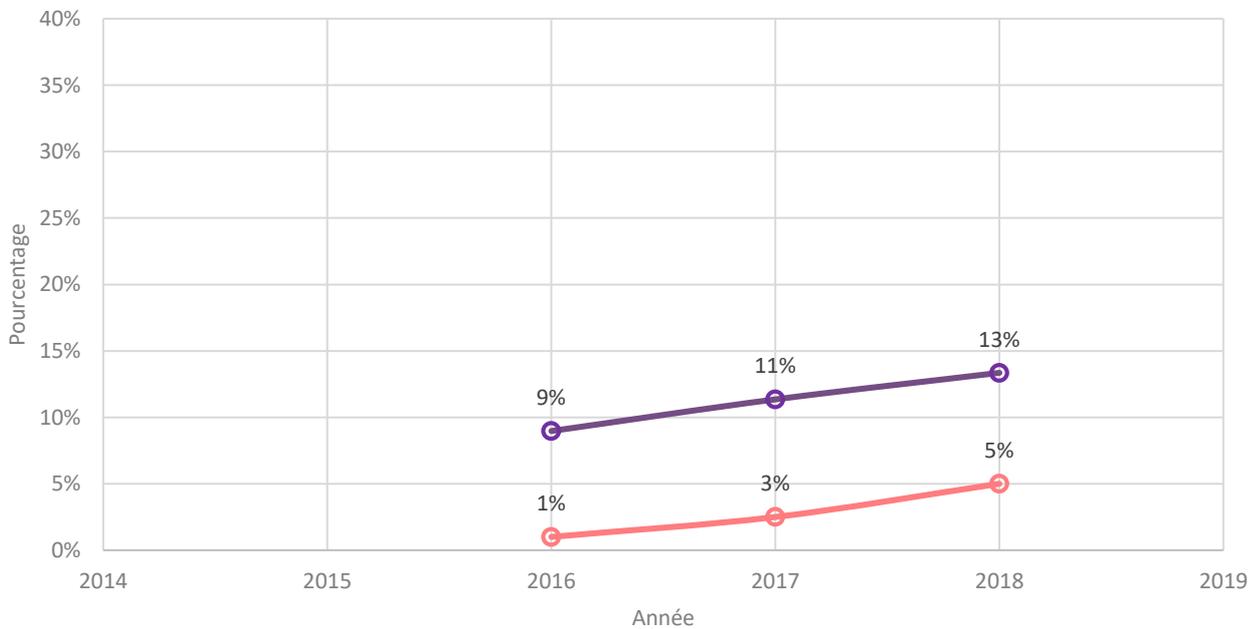
SPII - Amélioration de la Sûreté de l'Aviation Civile



Indicateurs :

- Taux de mise en œuvre effective d'un système de supervision de sûreté de l'aviation civile
- Taux de conformité du système de sûreté aux normes et pratiques recommandées par l'OACI

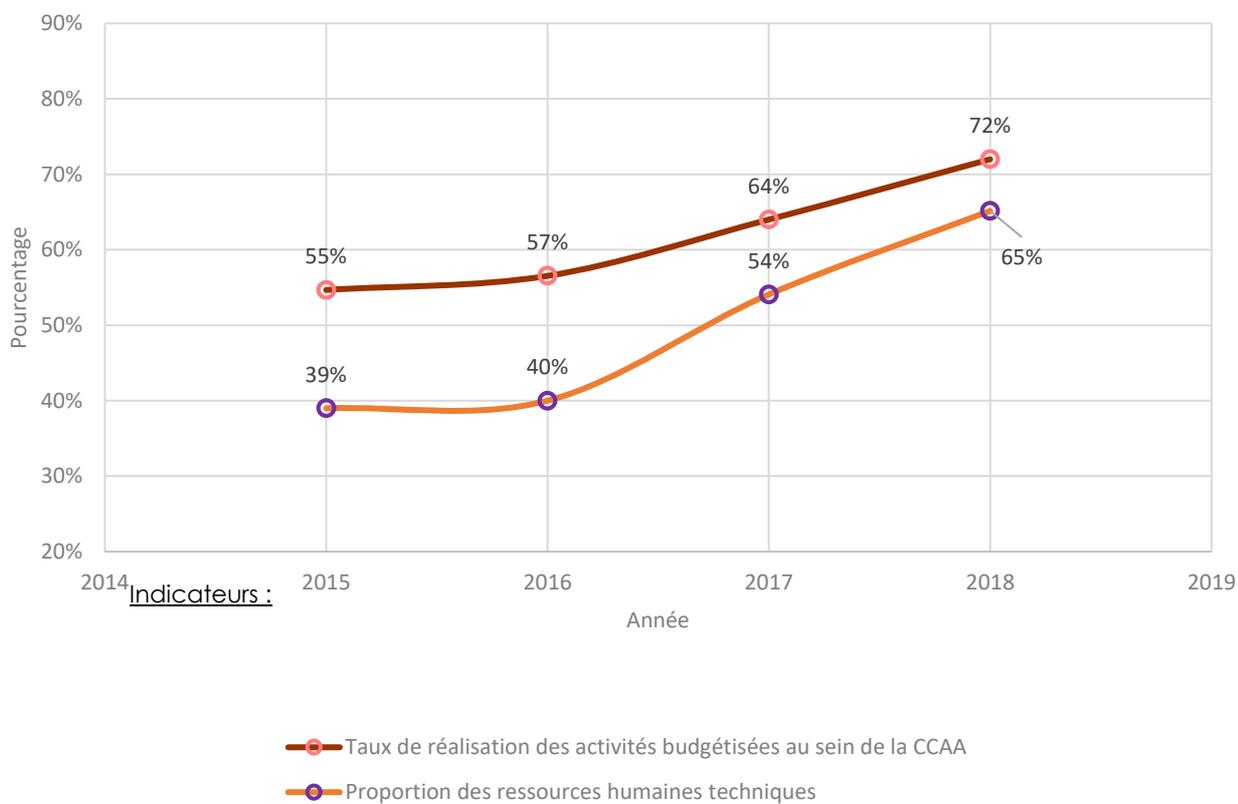
SPIII - Développement du Transport Aérien et Exploitation des Aéroports



Indicateurs :

- Taux moyen d'accroissement du trafic aérien
- Taux de variation des mouvements cumulés d'aéronefs

SPIV - Gouvernance et Appui institutionnel à la CCAA





ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES



Sous-programme I : AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE

Responsable

ALIOUM SEIHOU, DSA.

PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME I

| | | |
|--------------------------------------|--|--------------------|
| Objectif | Accroître la conformité de la sécurité aux normes et pratiques recommandées par l'OACI | |
| Indicateur | Taux de mise en œuvre effective du système de supervision de la sécurité | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | 60,27% |
| | Année de référence : | 2015 |
| | Valeur cible : | 80% |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 70% |
| | Résultat 2018 : | 67,34% |
| Actions du sous-programme | Action 01 : Mise en place du cadre juridique relatif à la sécurité | |
| | Action 02 : Mise en place du système de l'aviation civile et des fonctions de supervision de la sécurité de l'Etat | |
| | Action 03 : Renforcement des capacités opérationnelles et des qualifications | |
| | Action 04 : Mise en place des indicateurs techniques, outillage et fourniture de renseignements | |
| | Action 05 : Amélioration de la délivrance de licences, de certifications, d'autorisations et approbations | |
| | Action 06 : Amélioration de la surveillance continue des exploitants et fournisseurs de services aéronautiques | |
| | Action 07 : Résolution des problèmes de sécurité | |
| | Action 08 : Fonctionnement structures de la sécurité | |
| Dotation initiale (FCFA) | AE : 5 074 089 482 | CP : 2 609 089 482 |
| Responsable du sous-programme | Monsieur SEIHOU OUSMANOU ALIOUM, DSA. | |
| Type de sous-programme | Sous-programme opérationnel | |

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME I

Le sous-programme 1 dont l'objectif général est d'améliorer le taux de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de 60,27 % à 80 % à l'horizon 2020 suivant le référentiel de l'OACI, est défini via les axes spécifiés ci-après :

- La poursuite de la mise en place du cadre juridique relatif à la sécurité de l'aviation ;
- La poursuite de la mise en place du système de l'aviation civile et des fonctions de supervision ;
- Le renforcement des effectifs et des qualifications du personnel technique ;
- La poursuite de la mise en place des indicateurs techniques, outillage et fourniture de renseignements critiques pour la sécurité ;
- L'amélioration de la délivrance de licences, certifications, d'autorisation, et d'approbation ;
- L'amélioration de la surveillance continue des exploitants et fournisseurs de services aéronautiques ;
- L'amélioration de la résolution des problèmes de sécurité ;
- La consolidation de la sécurité des vols à travers une supervision accrue de tous les exploitants aériens ;
- L'accompagnement de la compagnie nationale CAMAIRCO dans la cadre de la relance de ses activités ;
- La poursuite de la mise sur pied du Programme National de Sécurité et;
- La lutte contre le péril animalier ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du programme National de Sécurité (PNS)
- Gestion des événements de sécurité & gestion et suivi des carences relevées lors des audits ;
- La certification à la norme ISO 9001-2015 du processus « superviser la sécurité aérienne ».

PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME I EN 2018

L'objectif de ce sous-programme était d'accroître la conformité de la sécurité aux normes et pratiques recommandées par l'OACI. Conformément au domaine de compétences de la CCAA, il s'agissait de parvenir à un taux de conformité du système national de supervision de la sécurité aérienne de 70% en 2018.

Le résultat obtenu au 31 décembre 2018 est de **67,34%**, soit un taux de régression de 2,453% par rapport au taux escompté. Cette contre-performance s'explique notamment par :

- Les difficultés d'exploitation de la compagnie nationale impliquant une mobilisation des ressources à la surveillance de la compagnie et l'annulation de certaines activités
- Les délais de mise aux normes des aéroports internationaux par ADC ;
- La signature des projets des textes qui ne dépendent pas de la CCAA, une fois transmis au Ministère des Transports.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME 1

| | | |
|--------------------------------------|---|---------------------------------|
| Intitulé de l'indicateur | Taux de mise en œuvre effective du système de supervision de la sécurité | |
| Cible 2018 | 70% | |
| Résultat 2018 | 67,34% | |
| Dotations des crédits (CP) | Initiale : 2 609 089 482 | Finale : 2 134 179 747 |
| Ecart FCFA | - 474 909 735 | |
| Crédits consommés FCFA | Engagements : 1 498 842 751 | Ordonnancements : 1 446 005 799 |
| Taux de Consommation des crédits (%) | 70,23% | 67,75% |
| Justification des écarts | Les indicateurs définis étant tributaires des audits externes OACI qui ont eu lieu tous les 3 ans au minimum, le résultat a été calculé sur la base d'une autoévaluation interne ; Le pourcentage de 67,34 représente le taux de mise en œuvre des toutes les activités programmées pour l'année 2018. | |
| Difficultés exogènes rencontrées | - Surveillance accrue de Camair-Co en raison d'une crise naissante impliquant l'annulation de certaines autres activités à cause de l'effectif insuffisant des inspecteurs et auditeurs ; -Processus de certification de Yaoundé-Nsimalen ralenti au niveau d'ADC, processus suivi et évalué par l'OACI. | |
| Perspectives | Il sera question en 2019 d'affiner davantage la formulation des indicateurs pour mieux mesurer la performance. | |



Sous-programme II : AMELIORATION DE LA SÛRETE DE L'AVIATION CIVILE AU CAMEROUN

Responsable

OSSONG ONANA Rémy, DSF.

PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME II

| | | |
|--------------------------------------|---|--------------------|
| Objectif | Accroître la conformité de la sûreté aux normes et pratiques recommandées par l'OACI. | |
| Indicateur 1 | Taux de conformité de la sûreté et de la facilitation aux normes et pratiques recommandées par l'OACI | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | 63,38% |
| | Année de référence : | 2015 |
| | Valeur cible : | 80 % |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 70% |
| | Résultat 2018 : | 70,96% |
| Indicateur 2 | Taux de supervision du système de sûreté de l'aviation civile au Cameroun | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | 52,15% |
| | Année de référence : | 2015 |
| | Valeur cible : | 75 % |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 65% |
| | Résultat 2018 : | 68,85% |
| Actions du sous-programme | Action 01 : Mise en place d'un cadre juridique de base complet et efficace | |
| | Action 02 : Rôle et responsabilité de l'autorité nationale compétente | |
| | Action 03 : Renforcement des capacités opérationnelles et des qualifications | |
| | Action 04 : Mise en place des indicateurs techniques, outillage et fourniture de renseignements | |
| | Action 05 : Obligation en matière de délivrance de certificats et d'agrément | |
| | Action 06 : Obligation en matière de contrôle qualité | |
| | Action 07 : Résolution des problèmes de sûreté | |
| | Action 08 : Fonctionnement DSF et plateformes | |
| Dotation initiale (FCFA) | AE : 4 745 282 739 | CP : 4 745 282 739 |
| Responsable du sous-programme | Monsieur OSSONG ONANA Rémy, DSF. | |
| Type de sous-programme | Sous-programme opérationnel | |

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME II

Le Sous-programme 2 a été mis en œuvre au courant de l'exercice 2018 dans un contexte marqué par l'émergence à l'échelle mondiale d'attaques terroristes dirigées contre la sécurité et la sûreté de l'aviation civile d'une part et dans l'attente de l'audit de sûreté OACI dans le cadre de sa méthode de surveillance continue du programme USAP-CMA, dont le but était d'évaluer la capacité de notre pays à assurer une supervision nationale adéquate de ses activités de sûreté de l'aviation au travers de la mise en œuvre effective des éléments cruciaux d'un système de supervision de la sûreté.

En effet, depuis 2016, l'Etat du Cameroun est résolument engagé dans la mise en œuvre des actions correctrices pour écartier définitivement la Préoccupation Significative de Sûreté (PSS) que l'OACI avait identifiée à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen lors de la mission d'audit de sûreté qu'elle y avait conduite du 31 août au 9 septembre 2015.

Grâce à l'appui du Gouvernement et au partenariat entre l'Autorité Aérienne et la Présidence de la République, la Direction de la Sûreté et de la Facilitation a été au centre de nombreuses réformes engagées pour relever le niveau de sûreté de tous les aéroports camerounais ouverts au trafic aérien commercial, à travers le Projet Intégré pour l'Amélioration de la Sûreté de l'Aviation au Cameroun (PIASAC).

PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME II EN 2018

L'objectif de ce sous-programme est d'accroître la conformité de la sûreté aux normes et pratiques recommandées par l'OACI.

Il était donc question pour la CCAA de porter le taux global du Cameroun à 70% en 2018. Le résultat obtenu de **70,96%** à la fin de l'année 2018 est assez satisfaisant. Ce résultat positif est la somme des efforts et collaboration accrue avec le Conseiller Technique de la Présidence de la République chargée des unités spéciales, à travers le PIASAC, ainsi que tous les partenaires du secteur.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME 2

| | | |
|---|---|---------------------------------|
| Résultat global obtenu | 70,96% | |
| Indicateur 1 : Conformité | Niveau moyen de conformité de la sûreté aux normes de l'annexe 17 de l'OACI | |
| Taux de mise en œuvre de l'indicateur 1 | 70,96% | Cible 2018 : 70% |
| Indicateur 2 : Supervision | Niveau moyen de mise en œuvre des éléments cruciaux du système de supervision de la sûreté de l'aviation civile au Cameroun | |
| Taux de mise en œuvre de l'indicateur 2 | 68,85% | Cible 2018 : 65% |
| Dotation des crédits (CP) | Initiale : 4 745 282 739 | Finale : 4 831 062 427 |
| Ecart FCFA | + 85 779 688 | |
| Crédits consommés FCFA | Engagements : 3 895 224 279 | Ordonnancements : 3 764 392 624 |
| Taux de consommation des crédits (%) | 80,63% | 77,92% |
| Justification des écarts | <p>A la suite d'un audit de l'OACI, le Cameroun a obtenu un très bon score sur les deux volets supervision et mise en œuvre du système de sûreté.</p> <p>Ce résultat positif est la somme des efforts et collaboration accrue avec le Conseiller Technique de la Présidence de la République chargé des unités spéciales à travers le PIASAC, ainsi que tous les partenaires du secteur.</p> <p>Les cibles annuelles ont été dépassées.</p> | |
| Difficultés exogènes rencontrées | La densité du travail n'a pu permettre de réaliser toutes les activités programmées, en raison des ressources humaines limitées. | |
| Perspectives | A la suite de ces résultats encourageants, il sera question de consolider les acquis, et de s'améliorer de façon continue tout en mettant en œuvre le plan d'actions correctrices issu de cet audit. | |



Sous-programme III : DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET EXPLOITATION DES AEROPORTS

Responsable

TUTAB ALEOKOL Hervé, DECA.

PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME III

| | | |
|--------------------------------------|---|--------------------|
| Objectif 1 | Contribuer au développement qualitatif et quantitatif du transport aérien | |
| Indicateur 1 | Taux moyen d'accroissement du trafic aérien | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | 2,50% |
| | Année de référence : | 2017 |
| | Valeur cible : | 8% |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 4% |
| | Résultat 2018 : | 5 % |
| Objectif 2 | Contribuer à l'augmentation de l'usage des aérodromes secondaires | |
| Indicateur 2 | Taux de variation des mouvements cumulés d'aéronefs | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | -11,35% |
| | Année de référence : | 2015 |
| | Valeur cible : | 13% |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 12% |
| | Résultat 2018 : | 13,35 % |
| Actions du sous-programme | Amélioration quantitative et qualitative du transport aérien au Cameroun | |
| | Dynamisation de la coopération régionale et internationale | |
| | Mise des aéroports secondaires aux normes de sécurité | |
| | Fonctionnement DECA et aéroports | |
| Dotation initiale | AE : 2 989 456 682 | CP : 2 989 456 682 |
| Responsable du sous-programme | Monsieur TUTAB ALEOKOL Julien Hervé, DECA. | |
| Type de sous-programme | Sous-programme opérationnel | |

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME III

Les États souhaitent améliorer l'impact économique, social et environnemental du transport aérien sur leur développement, en le rendant efficient, durable et abordable.

Les principales préoccupations sont liées à:

- la mise en place de politiques sectorielles et de systèmes de régulation équilibrés ;
- la collecte et l'analyse des données ;
- aux coûts du transport aérien ;
- la faible connectivité dans la région Afrique notamment à la qualité, au coût et la compétitivité des infrastructures disponibles et futures, ainsi qu'à leur financement.

Sur le plan interne, l'on note une forte demande de la part de la population quant à l'augmentation du nombre d'aéroports nationaux ouverts au trafic commercial d'une part et l'organisation par le Cameroun de la CAN en 2019.

PERFORMANCES GLOBALES DU SOUS-PROGRAMME III EN 2018

Le double objectif de ce sous-programme était de :

- Contribuer au développement qualitatif et quantitatif du transport aérien d'une part et,
- Contribuer à l'augmentation de l'usage des aéroports secondaires d'autre part.

Les résultats obtenus au 31 décembre 2018 pour chaque indicateur sont respectivement de **5%** et **13,35%**. L'on peut donc constater que les cibles annuelles ont été dépassées, ce qui s'illustre également par une augmentation globale du trafic aérien camerounais.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME 3

| | | |
|--------------------------------------|---|---------------------------------|
| Indicateur 1 | Taux moyen d'accroissement du trafic aérien | |
| Résultat 2018 obtenu indicateur 1 | 5% | Cible 2018 : 4% |
| Indicateur 2 | Taux de variation des mouvements cumulés d'aéronefs | |
| Résultat 2018 obtenu indicateur 2 | 13,35% | Cible 2018 : 12% |
| Dotation des crédits (CP) | Initiale : 2 989 456 682 | Finale : 3 754 014 810 |
| Ecart FCFA | +764 558 128 | |
| Crédits consommés FCFA | Engagements : 1 784 571 155 | Ordonnancements : 1 668 300 066 |
| Taux de consommation des crédits (%) | 47,54% | 44,44% |
| Justification des écarts | L'augmentation du trafic domestique est liée également à la crise sociale qui sévit dans le nord-ouest du pays. En effet, les vols militaires en direction de l'aéroport de Bamenda se sont intensifiés en 2019. La partie Nord également enregistre plusieurs vols militaires. | |
| Difficultés exogènes rencontrées | Passation de marchés liés aux projets de la CAN. | |
| Perspectives | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise aux normes de sécurité des aéroports secondaires ; • Mettre en évidence les leviers de développement du fret aérien ; Renforcer le système de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques ; • Signature de nouveaux accords aériens (Algérie, Portugal, Canada). | |



Sous-programme IV : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

Responsable

**ASSOUMOU Paule Epse KOKI, DG
assistée par ALLABIRA MAMADOU, DGA**

PRESENTATION DU SOUS-PROGRAMME IV

| | | |
|--------------------------------------|---|---------------------|
| Objectif | Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des sous-programmes | |
| Indicateur 1 | Intitulé : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CCAA | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | 45,66% |
| | Année de référence : | 2016 |
| | Valeur cible : | 90% |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 70% |
| | Résultat 2018 : | 71,99% |
| Indicateur 2 | Intitulé : Proportion des ressources humaines techniques | |
| | Unité de mesure : | % |
| | Valeur de référence : | 54,08% |
| | Année de référence : | 2017 |
| | Valeur cible : | 65% |
| | Année cible : | 2020 |
| | Cible 2018 : | 57% |
| | Résultat 2018 : | 65,14% |
| Actions du sous-programme | Pilotage exécutif | |
| | Gestion des projets spéciaux | |
| | Gestion des ressources financières et matérielles | |
| | Amélioration de la gestion des ressources humaines et de la défense des intérêts de la CCAA | |
| | Amélioration du système d'information | |
| | Amélioration de l'image de la CCAA | |
| | Gestion des projets et de la disponibilité de la maintenance | |
| | Maîtrise et réduction des risques de gestion à la CCAA | |
| | Suivi-évaluation des programmes | |
| | Améliorer l'efficacité et l'efficience des activités de soutien nécessaire à la mise en œuvre des missions opérationnelles de la CCAA | |
| | Opérationnalisation de l'école de formation | |
| | Gestion des archives | |
| | Amélioration de la gestion du courrier | |
| Dotation initiale FCFA | AE : 13 262 005 843 | CP : 13 262 005 843 |
| Responsable du sous-programme | AVOMO ASSOUMOU Paule Epse KOKI. | |
| Type de sous-programme | Sous-programme support | |

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SOUS-PROGRAMME IV

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, la CCAA en sa qualité d'Etablissement public a l'obligation de s'arrimer aux dispositions y relatives avec entre autres :

- la présentation du budget sous forme de programmes et,
- l'introduction des objectifs et indicateurs pertinents et cohérents,
- la rationalisation des dépenses publiques à travers l'efficacité, l'efficience et l'économie.

Ainsi, la mise en place du budget programme recommande la modernisation des outils de gestion et l'introduction du dispositif de pilotage par la performance.

PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME IV EN 2018

L'objectif du sous-programme 4 était d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des sous-programmes. Ainsi, deux indicateurs avaient été choisis pour mesurer sa performance à savoir :

- Le taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CCAA dont le résultat au 31 décembre 2018 est de **71,99%** et,
- la proportion des ressources humaines techniques dont le résultat est de **65,14%**.

Il convient de relever que les cibles annuelles de ces deux indicateurs ont dépassées, ce qui est globalement satisfaisant.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU SOUS-PROGRAMME 4

| | | |
|--------------------------------------|--|----------------------------------|
| Intitulé indicateur 1 | Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CCAA | |
| Résultat indicateur 1 | 71,99% | Cible 2018 : 70% |
| Intitulé indicateur 2 | Proportion des ressources humaines techniques | |
| Résultat l'indicateur 2 | 65,14% | Cible 2018 : 57% |
| Dotation des crédits (CP) | Initiale : 13 262 005 843 | Finale : 14 092 730 307 |
| Ecart FCFA | + 830 724 464 | |
| Crédits consommés FCFA | Engagements : 11 234 557 885 | Ordonnancements : 10 984 487 393 |
| Taux de consommation des crédits (%) | 79,71% | 77,94% |
| Justification des écarts | L'indicateur sur la proportion des ressources humaines techniques présente une tendance positive notamment avec le recrutement des AOS et des cadres de la sécurité aérienne diplômés de L'ENAC de Toulouse. | |
| Perspectives | Le plan de recrutement du personnel technique est en cours pour le triennat 2018-2020 ; Poursuite de la mise en place du dispositif de gestion axée sur la performance. | |



**PROJETS REALISES/EN COURS SUR LES AEROPORTS
EN 2018**

| Libellé | Statut |
|--|----------|
| Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen | |
| Aménagement bureau AVSEC poste de distribution des badges et aménagement conteneurs | Réalisé |
| Aéroport International de Douala | |
| Etude de la clôture de sûreté | En cours |
| Aménagement des postes d'inspection filtrage des halls publics | En cours |
| Construction et aménagement d'un local de distribution des badges | Réalisé |
| Acquisition des scanners détecteurs portiques et magnétomètres et des pièces de rechanges pour les équipements de sûreté | En cours |
| Aéroport International de Maroua | |
| Fourniture des pièces de rechange pour l'ILS/DMR VOR/DME, ILS | En cours |
| Etudes techniques sur le redimensionnement de l'aire de manœuvre | En cours |
| Aéroport de Bafoussam-Bamoungoum | |
| Travaux de construction de la route de contournement et stabilisation de la fondrière à l'aéroport de Bafoussam | En cours |
| Contrôle et surveillance des travaux de construction de la route de contournement et stabilisation de la fondrière | En cours |
| Travaux de construction de la clôture de sûreté | En cours |
| Réhabilitation des vigies des tours de contrôle (BFX, BTA, KOUTABA, NDERE et BATOURI) | Réalisé |
| Travaux de peinture à l'aéroport | Réalisé |
| Aéroport de Bamenda | |
| Travaux de peinture à l'aéroport | En cours |
| Aéroport de N'Gaoundéré | |
| Construction et aménagement de la zone de tri bagage et des PIF | En cours |
| Aéroport de Koutaba | |
| Etudes des travaux de construction de l'aérogare passagers | En cours |
| Travaux de réhabilitation de l'ancien aéroport | En cours |
| Aéroport de Kribi | |
| Construction du bâtiment technique | En cours |
| Maitrise d'œuvre pour la construction du bâtiment technique | En cours |



REALISATIONS FINANCIERES

A l'issue des délibérations du Conseil d'Administration réuni en sa 42^e session ordinaire du 29 décembre 2017, le Projet de Performance de la CCAA pour l'exercice 2018 a été approuvé à la somme de 26 501 638 746 FCFA en Autorisations d'Engagements (AE) et à 23 605 834 746 FCFA en Crédits de Paiements (CP).

Toutefois, l'approbation du Compte administratif de la CCAA pour l'exercice 2017 a laissé paraître une augmentation du report de trésorerie de plus d'un milliard de FCFA par rapport aux prévisions indiquées dans le Projet de Performance approuvé en décembre 2017. Ainsi, le processus de budget rectificatif ou collectif budgétaire a été déclenché avec pour objet de corriger les prévisions initiales.

Cette situation exceptionnelle a conduit à l'approbation du Projet de Performance Rectificatif de la CCAA pour l'exercice 2018 arrêté à la somme de **24 811 987 291 FCFA** en Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) au terme de la 37^e session extraordinaire du Conseil d'Administration tenue le 1^{er} novembre 2018.

A- RECETTES

Au courant l'exercice 2018, la CCAA a émis des recettes issues essentiellement des redevances d'un montant total de **16 202 471 211 (seize milliards deux cent deux millions quatre cent soixante-onze mille deux cent onze) FCFA**, soit un taux d'exécution de **101,66%** par rapport aux prévisions réparties comme suit :

| N° d'ordre | Libellés | Emission en FCFA (exercice 2018) | Recouvrement | Reste à recouvrer de l'exercice 2018 |
|--------------|---|----------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| 1 | Redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (710020) | 8 162 983 333 | 7 042 854 157 | 1 120 129 176 |
| 2 | Redevance de sureté de l'aviation civile sur le fret (710021) | 31 441 500 | 28 098 960 | 3 342 540 |
| 3 | Redevance de sureté de l'aviation civile sur les passagers (710022) | 7 954 971 416 | 6 718 147 362 | 1 236 824 054 |
| 4 | Autres recettes-autre redevances (770800) | 53 074 962 | 10 786 819 | 42 288 143 |
| TOTAL | | 16 202 471 211 | 13 799 887 298 | 2 402 583 913 |

La répartition des ressources au titre de l'exercice 2018 d'un montant total de **25 332 423 839 (vingt-cinq milliards trois cent trente-deux millions quatre cent vingt-trois mille huit cent trente-neuf) FCFA** est présentée dans le tableau ci-dessous :

| N° d'ordre | Libellés | Prévision (en FCFA) | Réalisations 2018 | Taux de réalisation (en%) | Recouvrement de l'exercice 2018 (en FCFA) | Taux de recouvrement (en %) | Observations |
|---------------------------|--|-----------------------|-----------------------|---------------------------|---|-----------------------------|-----------------------------------|
| 1 | Redevances | 15 938 349 909 | 16 202 471 211 | 101,66 | 13 799 887 298 | 85,17 | |
| 2 | Report de trésorerie | 8 559 032 837 | 8 792 282 475 | 103 | 8 792 282 475 | / | Données du compte de gestion 2017 |
| 3 | Autres recettes hormis les autres redevances | 85 000 000 | 228 202 587 | 268 | 228 202 587 | 100 | |
| Ressources propres | | 24 582 382 746 | 25 222 956 273 | 102,61 | 22 820 372 360 | 90,47 | |
| 4 | Report reliquat de subvention | 229 604 545 | 109 467 566 | 48 | 109 467 566 | / | |
| TOTAL | | 24 811 987 291 | 25 332 423 839 | 102,1 | 22 929 839 926 | 90,52 | |

Les redevances mobilisées par la CCAA au cours de l'exercice 2018 se chiffrent à **16 202 471 211 FCFA** contre 15 938 349 909 FCFA de prévisions, soit un taux de réalisation de **101,66%** en valeur relative.

Le recouvrement des redevances émises pour l'exercice 2018 est de **13 799 887 298 FCFA**, soit un taux de recouvrement de **85,17%** contre 87,8% en 2017 et 85,3% en 2016, ceci malgré les impayés de la compagnie nationale CAMAIR-CO qui s'élèvent à 1 729 356 983 FCFA (2018).

La dette de la compagnie nationale CAMAIR-CO envers la CCAA s'élève à la somme de 8 329 288 253 FCFA au 31 décembre 2018 et la Direction Générale ne peut que solliciter l'appui des pouvoirs publics pour que CAMAIR-CO reverse les sommes collectées pour le compte de la CCAA auprès des passagers.

B- DEPENSES

Au 31 décembre 2018, l'exécution du budget en termes de dépenses est de **18 414 048 478 (Dix-huit milliards quatre cent quatorze millions quarante-huit mille quatre cent soixante-dix-huit) FCFA** soit un taux d'exécution de **74,21%** en engagements, contre **71,99%** en ordonnancements. L'exécution globale du budget en investissements et fonctionnement a été réalisée ainsi qu'il suit :

o Dépenses d'investissement

Pour un montant prévisionnel de 4 889 747 365 en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP), l'exécution de cette rubrique de dépenses est de **3 151 675 711 FCFA** en réalisations, soit un taux d'exécution de **64%** contre 52% en 2017.

o **Dépenses de fonctionnement**

L'exécution de cette rubrique de dépenses en 2018 est de **15 262 372 767 FCFA** en engagements, soit un taux d'exécution de **77%**.

Les dépenses engagées au cours de l'exercice 2018 sont déclinées par sous-programme conformément à la présentation du budget-programme comme l'indique le tableau ci-après :

| N° d'ordre | Libellés | Prévisions/ Autorisation d'engagement (1) | Réalisations/ Engagement (2) | Ordonnances | Variations (1)-(2) | Taux de réalisation (%) |
|--------------|---|--|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------|
| 1 | Amélioration de la Sécurité de l'Aviation Civile au Cameroun | 2 134 179 747 | 1 498 832 751 | 1 446 005 799 | 635 346 996 | 70% |
| 2 | Amélioration de la Sûreté de l'Aviation Civile au Cameroun | 4 831 062 427 | 3 895 224 279 | 3 764 392 624 | 935 838 148 | 81% |
| 3 | Développement du Transport Aérien et exploitation des aéroports | 3 754 014 810 | 1 785 433 563 | 1 668 300 066 | 1 968 581 247 | 48% |
| 4 | Gouvernance et appui institutionnel | 14 092 730 307 | 11 234 557 885 | 10 984 487 393 | 2 858 172 422 | 80% |
| TOTAL | | 24 811 987 291 | 18 414 048 478 | 17 863 185 882 | 6 397 938 813 | 74% |

La sous-consommation des crédits de 6 397 938 813 FCFA en valeur absolue et de 26% en valeur relative résulte notamment du non aboutissement de certains projets inscrits dans le Projet de Performance de l'exercice 2018 qui ont été reprogrammés en 2019.



EVOLUTION DU TRAFIC AERIEN (2016-2018)

Au courant de l'année 2018, le transport aérien camerounais s'est considérablement amélioré. Ainsi, le trafic aérien commercial a connu une progression de **5%**, passant de 1 383 886 passagers transportés en 2017 à **1 451 761** en 2018.

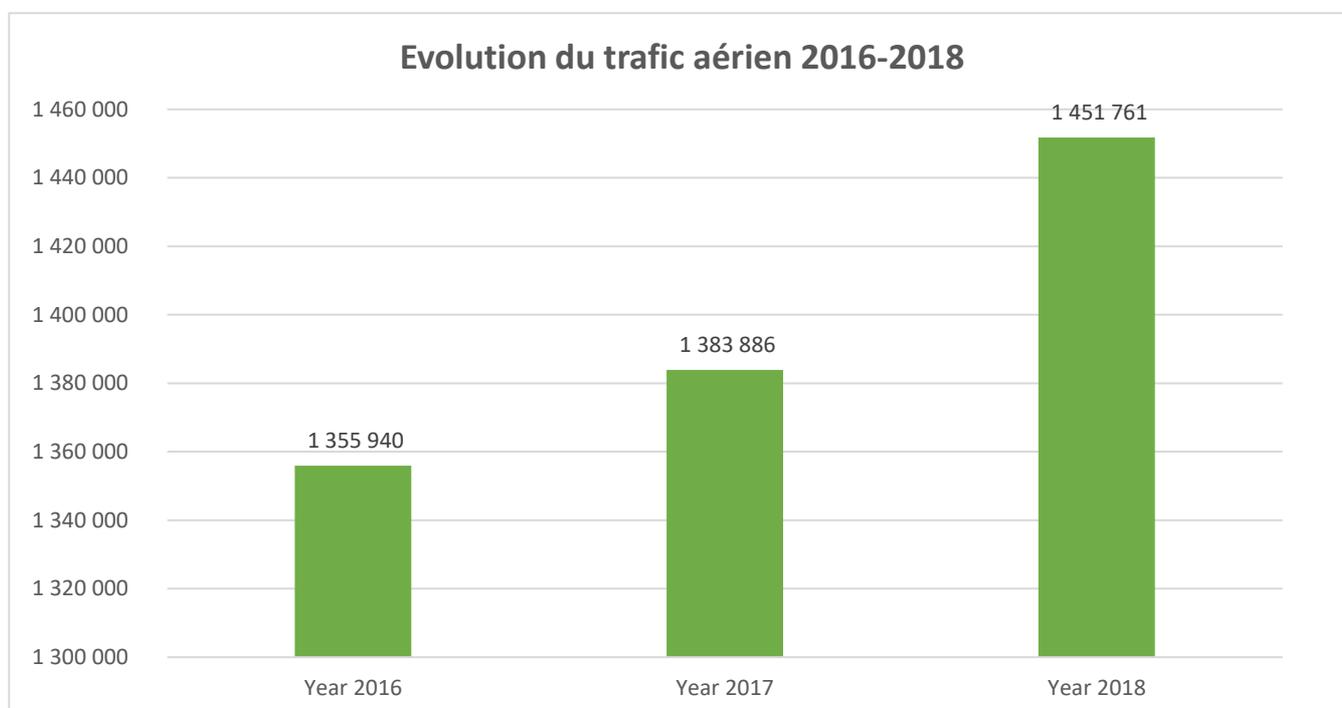
Cette tendance progressive est vérifiée pour tous les segments du trafic, y compris le trafic intérieur qui a connu une hausse de **22%** passant de 337 464 à 435 162 passagers. Cette hausse est également portée par l'intensification des activités de la compagnie aérienne nationale CAMAIR-CO, sur les réseaux domestiques, l'émergence de nouvelles compagnies aériennes régionales et internationales qui desservent régulièrement les aéroports internationaux du Cameroun, ainsi que la conjoncture économique du pays.

Cependant, l'ensemble des acteurs du secteur des efforts devra continuer à fournir des efforts afin de maintenir cette tendance positive.

La compagnie nationale CAMAIR-CO devra continuer à se focaliser sur la qualité de service, la maîtrise des coûts et l'intérêt des passagers, en s'adaptant aux besoins de la clientèle. Du côté du gouvernement :

- La simplification des formalités d'obtention de visas ;
- La simplification des procédures de délivrance des autorisations et licences d'exploitation (CTA/LEA) ;
- le maintien de la paix qui demeure un impératif car l'instabilité politique et surtout la multiplication des actes terroristes créent certainement une inquiétude aux passagers aériens notamment parmi les touristes potentiels.

Le graphe ci-dessous illustre l'évolution du trafic aérien camerounais sur les trois dernières années (2016-2018) :





**MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT
DU SECTEUR DES TRANSPORTS-VOLET AERIEN
(PDST)**

Le 20 avril 2017, l'Etat du Cameroun a signé avec la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Accord de financement N° 8650 CM d'un montant de 172,4 millions d'Euros pour le financement des activités du Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). Une partie de ces fonds d'un montant de 46 363 447 d'Euros soit 30 412 427 260 F CFA, a été rétrocédée à la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), pour la prise en charge des activités du sous-secteur aérien afin d'assurer la conformité aux normes internationales en sécurité et sûreté de l'aviation civile, édictées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Le PDST-volet aérien est entré en vigueur le 19 septembre 2017 pour une durée de 5 ans.

L'année 2018 a été pour le PDST-volet aérien, une année de mise en place et de démarrage des activités. C'est ainsi que le projet a procédé au recrutement de son personnel clé. Sur sept (07) personnels à recruter, 06 ont effectivement signés des contrats, mais seulement 05 Consultants étaient effectivement en service au 31 décembre 2018. Le taux de recrutement du personnel est donc de 71,42%. Le PDST-volet aérien s'est par ailleurs installé en fin avril 2018, dans ses locaux au 1^{er} étage de l'immeuble de la Caisse Autonome d'Amortissement.

A- Passation des marchés

Au titre des activités de passation des marchés, en 2018, deux marchés de travaux ont été attribués, un marché de fourniture déclaré infructueux et un contrat de maîtrise d'œuvre signé. Quatre autres contrats de prestation étaient également en voie de signature au 31 décembre 2018.

1- Marchés attribués :

- Le marché pour la construction du Centre Directeur des Opérations d'Urgence de l'Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen : attribué en juin 2018 pour un montant de 848 403 851 FCFA HT, il est question de construire à côté de l'aérogare, un bâtiment de trois étages avec sous-sol d'environ 600 m² d'emprise au sol, 2 500 m² de planchers et 3 700 m² de Voirie et Réseau Divers. Le délai d'exécution des travaux est de 12 mois :
- Le marché des travaux d'aménagement de la route de contournement de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen : attribué en novembre 2018 pour un montant de 4 149 988 800 FCFA HT, la voie de contournement de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, est une route de 14 kilomètres dont le bitumage se fera en 16 mois.

2- Marché de fourniture déclaré infructueux

- Le marché de fourniture déclaré infructueux par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PDST-volet aérien, est celui de l'Acquisition et de l'installation des équipements de sûreté pour les aéroports de Douala, Yaoundé, Garoua et Maroua d'un montant de 4 200 000 000 HT.

3- Les contrats signés

- Le seul contrat de prestations intellectuelles signé en 2018, est celui de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CDOU de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, pour un montant de 82 593 000 HT.

4- Les contrats en voie de signature

Les contrats en voie de signature au 31 décembre 2018 étaient :

- La maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Centre Directeur des Opérations d'Urgence de l'aéroport de Garoua ;
- La maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Centre Directeur des Opérations d'Urgence de l'aéroport de Maroua-Salak ;
- La maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la route de contournement de l'aéroport de Yaoundé ;
- La conception et production des revues de sécurité.

B- Difficultés exogènes rencontrées

Pour mener à bien sa mission le PDST-Volet aérien a identifié certaines difficultés qui impactent la mise en œuvre des différentes activités de chaque projet. De manière générale, ces difficultés concernent :

- la longueur des procédures de délivrance des Attestations de prise en charge par le MINEPAT ;
- la délivrance tardive des avis de non objection par la Banque Mondiale;
- le problème de mobilisation des cautions par les cocontractants à majorité de nationalité étrangère ;
- la lente mobilisation des entreprises.

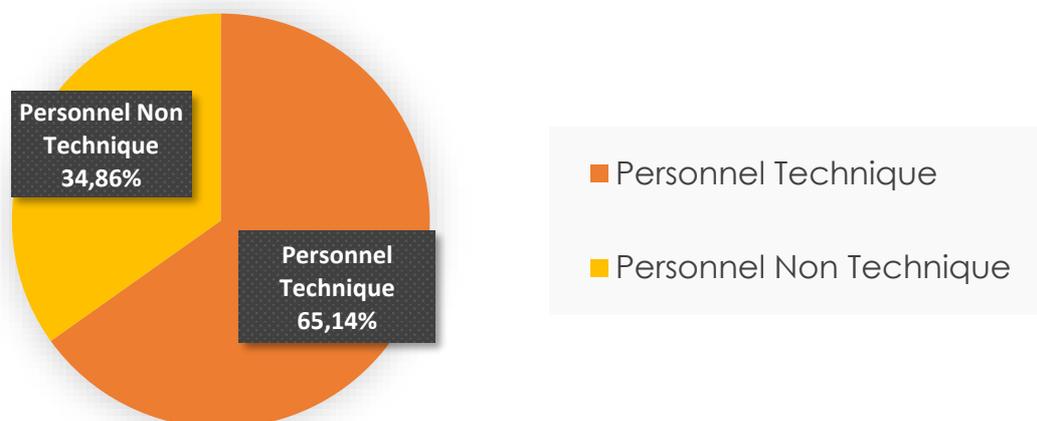


**REPARTITION DU PERSONNEL (TECHNIQUE ET NON
TECHNIQUE) AU 31 DECEMBRE 2018**

REPRESENTATIVITE DU PERSONNEL TECHNIQUE ET NON TECHNIQUE

-- Au 31 Décembre 2018 --

| Plateformes | Personnel Technique | Personnel Non Technique | Effectif Total | Pourcentage du personnel Technique (%) | Pourcentage du personnel Non Technique (%) |
|--------------|---------------------|-------------------------|----------------|--|--|
| SIEGE | 93 | 168 | 261 | 35,63 | 64,37 |
| NSIMALEN | 219 | 15 | 234 | 93,59 | 6,41 |
| DOUALA | 45 | 30 | 75 | 60,00 | 40,00 |
| GAROUA | 3 | 7 | 10 | 30,00 | 70,00 |
| MAROUA | 31 | 7 | 38 | 81,58 | 18,42 |
| BAFOUSSAM | 24 | 5 | 29 | 82,76 | 17,24 |
| BAMENDA | 14 | 3 | 17 | 82,35 | 17,65 |
| NGAOUNDERE | 16 | 1 | 17 | 94,12 | 5,88 |
| BERTOUA | 5 | 3 | 8 | 62,50 | 37,50 |
| KRIBI | 1 | 0 | 1 | 100,00 | 0,00 |
| BATOURI | 0 | 1 | 1 | 0,00 | 100,00 |
| MAMFE | 1 | 0 | 1 | 100,00 | 0,00 |
| KOUTABA | 1 | 2 | 3 | 33,33 | 66,67 |
| TIKO | 1 | 1 | 2 | 50,00 | 50,00 |
| TOTAL | 454 | 243 | 697 | 65,14 | 34,86 |





BILAN ET PERSPECTIVES 2019

1. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU BUDGET-PROGRAMME A LA CCAA

La somme des résultats obtenus au terme de la mise en œuvre des actions est globalement satisfaisante, ce qui nous amène à dire qu'avec des efforts supplémentaires, les cibles escomptées au titre du PPA 2019 pourraient être atteintes.

En amont, l'accent devra être mis sur le volet planification : dans ce sens, il faudra une bonne maîtrise de la définition des indicateurs.

Nonobstant le fait que certaines activités de la CCAA revêtent un caractère technique, il faudra davantage impliquer et responsabiliser les responsables de sous-programme, le contrôle de gestion, les responsables d'actions, en un mot, tous les acteurs dans la mise en œuvre des programmes.

Plus concrètement, les dialogues de gestion instaurés devraient se tenir tels que prévus dans la charte de gestion et le calendrier budgétaire respecté afin d'assurer une bonne exécution du budget-programme.

2. PERSPECTIVES 2019

Afin de jouer un rôle plus actif dans la résolution des problèmes émergents auxquels l'aviation doit faire face d'une part, et de répondre aux besoins changeants de l'industrie contractante d'autre part, la CCAA se fixe les priorités ci-après pour 2019 :

a) Au niveau de la sécurité de l'aviation civile au Cameroun

- L'élaboration et la mise en œuvre du Programme National de Sécurité (PNS) ;
- La poursuite des concertations pour améliorer les mesures d'atténuation du risque majeur du péril aviaire ;
- Le suivi du processus d'approbation des textes d'exploitation des drones, leur mise en œuvre et le contrôle de leur application ;
- La certification de nouveaux transporteurs aériens ;
- La surveillance de la compagnie nationale « CAMAIR-CO » dans le cadre de ses activités liées à son plan de relance ;
- La poursuite de la certification de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen ;
- Le lancement de la certification de l'aéroport international de Douala ;
- La construction du Centre de recherche et de Sauvetage (RSC) et de l'Ecole de formation;
- La certification à la norme ISO 9001/2015 du processus « sécurité aérienne ».

b) Au niveau de la sûreté et de la facilitation de l'aviation civile au Cameroun

- La poursuite de l'opérationnalisation de l'unité de sûreté aéroportuaire en collaboration avec le BIR dans les aéroports de Douala, Garoua et Maroua ;
- Le contrôle qualité tant interne qu'externe du système national de sûreté ;
- Le renforcement des qualifications techniques notamment la formation des inspecteurs de sûreté;
- Le suivi du projet PIASAC en collaboration avec les Services de la Présidence en charge des Unités spéciales ;
- La poursuite de la modernisation des infrastructures et équipements de sûreté dans les aéroports internationaux ;

- La mise aux normes de sûreté de la nouvelle aérogare de Douala ;
- La mise en œuvre et le suivi du projet PDST (Programme de Développement du Secteur des Transports).

c) Au niveau du développement économique du transport aérien au Cameroun:

- L'amélioration de la collecte des données statistiques, de l'analyse et de la prévision ;
- La dynamisation de la coopération régionale et internationale ;
- La conduite d'une étude des droits de trafic afin de proposer au Gouvernement une politique claire sur cette question ;
- L'augmentation du trafic aérien de passagers sur la desserte intérieure ;
- Le suivi des conclusions du forum « qualité transport aérien », cadre de concertation privilégiée avec de nos partenaires.

d) Au niveau de l'exploitation des aéroports :

- La poursuite de la réhabilitation des aéroports de BAFOUSSAM-BAMOUNGOM, BAMENDA, NGAOUNDERE et MAROUA en mettant l'accent sur l'énergie électrique et le balisage lumineux en vue de l'organisation par le Cameroun de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) et d'une exploitation sécurisée par Camair-Co dans le cadre de l'amélioration de la desserte intérieure;
- Le suivi des conventions avec l'ASECNA relativement aux équipements de télécommunication aéronautique ;
- La finalisation des procédures de vol de l'aéroport de Bafoussam ;
- L'élaboration des procédures de vol et cartes d'obstacles des autres aéroports domestiques notamment N'Gaoundéré et Bamenda ;
- L'élaboration des plans de servitude aéronautique pour les aéroports domestiques ;
- La sécurisation physique et juridique des domaines aéroportuaires.

e) Au niveau des activités de gouvernance et de l'appui institutionnel

- L'amélioration de la qualité du service internet de la CCAA ;
- La réalisation de l'organisation par postes de travail à la CCAA ;
- La construction de l'immeuble siège et la recherche des financements y relatifs;
- L'amélioration continue de la collecte et la sécurisation des recettes notamment pour les vols à la demande et le fret aérien ;
- La rationalisation et la maîtrise des dépenses, l'assainissement de la gestion des finances, l'adéquation des dépenses aux ressources effectives ;
- La poursuite de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement ;
- La rationalisation et la maîtrise des dépenses et l'assainissement de la gestion des finances ;
- La maîtrise du patrimoine de la CCAA ;
- L'amélioration du dispositif de gestion axé sur la performance.

Le Directeur Général

Mme AVOMO ASSOUMOU Paule Epse KOKI

CODIFICATION DES STRUCTURES

DIRECTIONS

| | |
|------|--|
| CT | Conseiller Technique |
| DAG | Direction des Affaires Générales |
| DECA | Direction de l'Exploitation et des Commandements d'Aérodrome |
| DG | Direction Générale |
| DRFM | Direction des Ressources Financières et Matérielles |
| DSA | Direction de la Sécurité Aérienne |
| DSF | Direction de la Sûreté et de la Facilitation |
| DT | Direction Technique |

SOUS - DIRECTIONS

| | |
|--------|---|
| AI | Audit Interne |
| CAID | Commandement de l'Aéroport International de Douala |
| CAIG | Commandement de l'Aéroport International de Garoua |
| CAINSI | Commandement de l'Aéroport International de Yaoundé Nsimalen |
| CEMA | Centre Médical Aéronautique |
| CEP | Cellules des Etudes et des Projets |
| CM | Chargé de Mission |
| COG | Contrôle de Gestion |
| CRP | Cellule des Relations Publiques |
| DCRCA | Division de la Communication de Communication Aéronautique |
| DSI | Division des Systèmes d'Information |
| DTA | Division du Transport Aérien |
| EFO | Ecole de Formation |
| SDAJ | Sous-Direction des Affaires Juridiques |
| SDEMIA | Sous-Direction des Equipements et de la Maintenance des Infrastructures Aéronautiques |
| SDMP | Sous-Direction des Marchés Publics |
| SDNAA | Sous-Direction de la Navigation Aérienne et des Aéroports |
| SDON | Sous-Direction des Opérations de la Navigabilité |
| SDRF | Sous-Direction des Ressources Financières |
| SDRH | Sous-Direction des Ressources Humaines |
| SDRM | Sous-Direction des Ressources Matérielles |
| SEGC | Cellule de Surveillance de l'espace Aérien et de la gestion des crises |

SERVICES

| | |
|-------|--|
| CAB | Commandement de l'Aéroport de Bafoussam |
| CABDA | Commandement de l'Aéroport de Bamenda |
| CABT | Commandement de l'Aéroport de Bertoua |
| CABTI | Commandement de l'Aéroport de Batouri |
| CAIM | Commandement de l'Aéroport International de Maroua |
| CAKB | Commandement de l'Aéroport de Kribi |
| CAKT | Commandement de l'Aéroport de Koutaba |
| CAM | Commandement de l'Aéroport de Mamfe |
| CANG | Commandement de l'Aéroport de N'Gaoundéré |
| CAT | Commandement de l'Aéroport de Tiko |
| CFO | Centre de formation |
| SA | Service des Aéroports |
| SAR | Service des Accords et de la Réglementation |
| SAS | Service des Agréments de Sûreté |
| SBS | Service du Budget et de la Solde |



| | |
|-------|---|
| SCL | Service du Courrier et Liaison |
| SCNS | Service des Communications, Navigation et Surveillance |
| SCO | Service du Contentieux |
| SCPT | Service de la Comptabilité |
| SCQ | Service des Contrôles de Qualité |
| SCT | Service des Contrôles Techniques |
| SDT | Service des Droits de Trafic |
| SETA | Service de l'Exploitation Technique des Aéronefs |
| SF | Service de la Facturation |
| SFO | Service de la Formation |
| SFPS | Service de la Facilitation et des Partenaires de Sûreté |
| SGP | Service de la Gestion du Personnel |
| SLOG | Service de la Logistique |
| SMA | Service de la Météorologie Aéronautique |
| SNMA | Service de la Navigabilité et de la Maintenance des Aéronefs |
| SPA | Service des Personnels Aéronautiques |
| SPA | Service du Patrimoine Aéronautique |
| SPSCF | Service de la Pédagogie et du Suivi des Centres de formation |
| SQ | Service de la Qualité |
| SQM | Service de la Qualité et Méthode |
| SRSF | Service de la Réglementation de la Sûreté et de la Facilitation |
| SSAI | Service du Suivi des Activités des Aéroports Internationaux |
| SSAAS | Service du Suivi des Activités des Aéroports Secondaires |
| SSANC | Service du Suivi des Activités Non Concédées |
| SSFAC | Service de la Sûreté, de la Facilitation de l'Aviation Civile |
| STA | Service du Trafic Aérien |



**ANNEXES – PHOTOS EVENEMENTS MARQUANTS
2018**



LANCEMENT AUDIT SÛRETE OACI



SIGNATURE PARTENARIAT CCAA-JAA-TO



SIGNATURE PARTENARIAT CCAA-IATA



AOS EN SERVICE



FORUM QUALITE DE SERVICE DES USAGERS DU TRANSPORT AERIEN



TRAVAUX AUDIT SÛRETE OACI



POSTE ACCES ROUTIER INSPECTION FILTRAGE (PARIF),
AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN



EXERCICE DE TABLE DE SURETE AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA



1^{ère} VISITE DE CHANTIER COMITE PILOTAGE IMMEUBLE SIEGE



1^{ère} VISITE DE CHANTIER COMITE PILOTAGE IMMEUBLE SIEGE



REMISE CERTIFICAT AVSEC OACI, CENTRE DE FORMATION DOUALA